sion, en avant et en arrière de l'épingle; dans le second il ne sort que par l'angle de cette incision dont l'épingle se trouve trop éloignée. On remédie à ce dernier accident en ôtant l'épingle et la faisant pénétrer au milieu de l'incision. Quant au premier, il faut également retirer l'épingle, puis en placer deux, l'une au tiers antérieur, l'autre au tiers postérieur de l'incision, en entourant chacune d'elles d'un lien particulier.

L'opération étant entièrement terminée, l'animal doit être reconduit à sa place et attaché au râtelier pendant au moins dix ou douze heures, afin de l'empêcher de baisser la tête, ce qui pourrait avoir des inconvéniens. On doit l'attacher aussi de manière à ce qu'il ne puisse se frotter la saignée, ni sur le mur, ni sur le bord de la mangeoire, ni sur sa longe.

Si l'animal a été saigné pour une maladie un peu grave, on continue de lui faire observer la diète réclamée par son état : mais si la saignée n'a été pratiquée que comme opération de précaution, ainsi qu'on le fait assez souvent au printemps ou après le vert, sur des chevaux un peu pléthoriques, il suffit de lui faire observer la diète pendant les 24 ou 36 heures qui suivent l'opération; on le remet ensuite peu à peu à son régime ordinaire. Il est convenable aussi de laisser deux ou trois jours de repos absolu à un cheval qu'on a saigné, même quand il n'était pas malade.

Indépendamment de ces précautions générales, il en est quelques-unes qui sont spécialement nécessaires après la saignée à la jugulaire. Ainsi, si l'animal est au vert au moment où on le saigne, il est prudent de le rentrer à l'écurie, de l'attacher au râtelier et de ne le remettre en liberté qu'au moins trois ou quatre jours après l'opération. On en conçoit facilement la raison quand on pense que le cheval qui paît a toujours la tête en bas; que conséquemment le sang, circulant moins facilement dans les jugulaires, les distend, écarte ainsi les lèvres de la plaie et gêne ou empêche leur réunion, d'où peut résulter un *trombus*.

La même considération doit engager le propriétaire à s'abstenir pendant quelques jours de faire travailler avec la bricole. et surtout avec le collier, un cheval qui vient d'être saigné au cou; la pression exercée par les harnais à la base des jugulaires retardant notablement le cours du sang dans ces vaisseaux, et occasionnant ainsi leur gonflement.

Sur un cheval bien constitué on peut, sans inconvénient, retirer l'épingle au bout de six à huit jours; on doit la laisser plus longtemps sur des animaux naturellement faibles, ou débilités par les fatigues ou les maladies.

2° *Saignée à la saphène.*

Après la jugulaire, la saphène est celle des veines que l'on ouvre le plus souvent. Cette veine rampe de bas en haut au milieu de la face interne de la cuisse (B *fig.* 178), où la minceur de la peau la rend très-apparente, pour peu qu'elle soit distendue par le sang qu'elle conduit.

On saigne de préférence à cette veine dans quelques maladies particulières, et aussi quand l'animal a du *rouvieux*, ou bien qu'il lui manque une ou les deux jugulaires.

Cette saignée se fait avec la flamme ou la lancette. Le premier de ces instrumens est préférable quand on saigne un peu haut. Plus bas, la veine se trouvant sur la face interne du tibia, il vaut mieux faire usage de la lancette.

Supposons qu'on veuille saigner à la saphène droite avec la flamme. Pour faire cette opération, on attache le cheval, on fait lever le pied postérieur gauche par un aide, en lui recommandant de le porter fortement en arrière pour mieux découvrir la face interne de la cuisse droite. L'opérateur tenant la flamme dans sa main droite comme pour la saignée à la jugulaire, se place du côté et en avant du membre levé, faisant face à la face interne du membre sur lequel il veut saigner. Fléchissant les jarrets, il engage un peu le corps sous le ventre de l'animal, approche la flamme du vaisseau, le talon de l'instrument en bas, la lame en haut, et quand il voit bien la veine, il frappe sur le dos de la flamme avec le bâtonnet qu'il tient de la main gauche : s'il a frappé juste et assez fort, le jet de sang, en s'échappant, indique que la saphène est ouverte. Aussitôt qu'il a donné le coup, l'opérateur doit se retirer pour éviter d'être atteint par le grasset du membre levé que l'animal, pour se défendre, porte aussitôt en avant, malgré la résistance que peut lui opposer l'aide. Si le sang ne sort pas, c'est qu'on n'a pas frappé assez fort, ou que la flamme n'a pas été bien dirigée. Dans ce cas on recommence l'opération.

La saphène n'étant point aussi volumineuse que la jugulaire, et la circulation y étant beaucoup moins active, il arrive assez souvent que le sang n'en sorte pas en arcade et par un jet continu; quelquefois même, et quoique la veine ait été bien ouverte, il sort assez difficilement, et la saignée est baveuse. On peut, dans des cas semblables, en accélérer la sortie en pressant avec la main sur le trajet du vaisseau, et de bas en haut, au-dessous du point où celui-ci a été ouvert, et en enlevant les caillots de sang qui se forment autour de l'ouverture. Il y a des chevaux sur lesquels, pour obtenir une quantité de sang suffisante, il est nécessaire de pratiquer une saignée à la saphène de l'autre côté. On y procède avec les mêmes précautions que pour la première.

On arrête la saignée à la saphène comme celle de la jugulaire, avec une épingle et du crin. Cependant l'application de l'épingle y est généralement beaucoup plus difficile, non pas seulement à cause de la position plus gênée qu'on est obligé de prendre, mais encore parce que l'animal se défend davantage, soit qu'il soit plus chatouilleux dans cette région, soit que la piqûre de la peau y soit plus douloureuse.

Il est des chevaux auxquels il faut mettre le tord-nez, ou même qu'on est forcé d'abattre pour pouvoir placer l'épingle.

§ II. — De la Saignée dans l'espèce bovine.

La quantité de sang qu'on peut tirer à un animal de l'espèce bovine, est, en moyenne, de 8 à 9 livres. Cependant, à part les circonstances individuelles qui peuvent faire varier cette quantité, les saignées doivent être plus copieuses sur les animaux du Midi et sur ceux qui vivent dans les gras pâturages de certaines